

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 août 2010



L'art de vivre au naturel

Le vingt six août deux mil dix à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEVÊQUE, convoqué par lettre et à domicile, s'est réuni sous la présidence de **Madame Jeannick BODIN**, Maire.

Etaients présents :

**SAMSON Gilles, LANCELOT Armelle, JOUAN Jacky, DAVER Alain, PLATEAU Jean Claude** Adjoints au Maire, **DROUIN Loïc**, conseiller délégué,

**LAMISSE Olivier, LHERITEAU Lucette, NARQUIN Mireille, PASQUIER Daniel, ANDRE Pierre Emmanuel, VIVES Xavier, DAUVILLON Bénédicte, DESNAUD Gilbert, PAGE Anthony, BELLICAUD Marie Josette, POINTEAU Alain, BUDAIL Serge, FOUQUERON Michel** Conseillers Municipaux.

Absents

Absents excusés BOURBON Lydie

Pouvoirs :

GASCOIN Guy a donné pouvoir à

BODIN Jeannick

Secrétaire de séance : **G. DESNAUD**

Convocation : **Judi 19 août 2010**

Nombre de membres en exercice : **22**

Nombre de membres présents : **20**

*Compte rendu affiché le 12 juillet 2010*

*Le compte rendu de la séance municipale du 5 juillet 2010 est adopté à l'unanimité..*

**N° 1008 - 01 : ALIENATION DE TERRAIN - PARCELLE ZD 746**

La parcelle ZD 746, située dans le secteur des Varennes, constitue un délaissé de 83 m<sup>2</sup> que le riverain souhaite acquérir.

Cette parcelle s'inscrit dans les espaces verts du secteur de la Jeansellerie mais difficile d'accès et à entretenir.

La vente de la parcelle communale jouxtant n'est pas à l'ordre du jour.

Il est proposé au Conseil municipal de vendre ce délaissé de 83 m<sup>2</sup> à 35 € le m<sup>2</sup>.

Sur proposition de Mme Lancelot, le **Conseil municipal** par 20 voix pour et une contre :

- **Décide** la vente de la parcelle ZD 746 d'une surface de 83 m<sup>2</sup> au prix de 35 € le m<sup>2</sup>.
- **Charge** Mme le Maire de signer tout document constitutif du dossier nécessaire à l'application de cette décision

**N° 1008 - 02 : RESTAURATION SCOLAIRE - ADMISSION EN NON VALEUR**

Une famille de Villevêque a cumulé une dette de 592,97 € au cours des années 2006 et 2007 sur les frais de restauration scolaire.

Sur proposition de Mme le Receveur communal, proposition portée par Mme le Maire et M. G. Samson, Vice président du CCAS, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

- **Décide** l'admission en non valeur de la créance de restauration scolaire ayant fait l'objet de l'émission des titres référencés sur l'année 2006, T-283, T-338, T-410, T-523 et sur l'année 2007, T-122, T-156, T-25 et T-70, pour un montant total de 592.97 €.
- **Charge** Mme le Maire de signer tout document inhérent à ce dossier et de poursuivre le suivi social de cette famille.

#### N° 1008 - 03 : EAU - ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL 2009

Angers Loire Métropole transmet aux Communes membres le **rapport de gestion technique et financière du service eau et assainissement pour l'exercice 2009**.

M. J. Jouan fait une **synthèse** de ce rapport consultable en mairie et sur le site de la commune.

#### N° 1008 - 04 : BUDGET 2010 – DECISION MODIFICATIVE N°1

En séance du 29 avril 2010, le Conseil municipal décidait d'une prise de participation dans le capital de la **Société Publique d'Aménagement de l'Anjou** (SPLAA) que la Sodemel projette de créer au cours de l'année 2010.

La réunion constitutive de la SPLAA a lieu le 27 septembre 2010 et les communes devront à cette date avoir versé leur participation.

Cette participation a été budgétée en section de fonctionnement. Or, cette dépense, selon la nomenclature M14 à laquelle se conforment les collectivités publiques, est affectée en section d'investissement.

Sur proposition de Mme le Maire, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

- **Décide** de la modification budgétaire suivante :

##### **Section d'investissement : Dépenses :**

- Programme 78 – Réserves foncières : Chapitre 21 : - 2 000 €
- Chapitre 26 ; article 261 - Titres de participation : + 2 000 €

#### Affaires diverses

- *Prochaine séance municipale : le jeudi 30 septembre 2010.*
- *Commission des finances : Lundi 20 septembre 2010, 18 h.*
- *Les élus soulignent unanimement la qualité des différentes animations mises en place au cours de l'été. Les randonneurs ont manifesté leur satisfaction via un livre d'or et Villevêque a souvent été citée dans la presse locale.*
- *Le diagnostic de l'étude sur le tourisme à Villevêque sera prochainement présenté.*
- *La programmation des journées du Patrimoine du 19 septembre se poursuit. Un concert est prévu au château.*
- *Le Triathlon 2010 attend 750 triathlètes.*